



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1416

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la société par actions simplifiées Transpolis pour son programme d'actions 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1416**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la société par actions simplifiées Transpolis pour son programme d'actions 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

En 2009, le projet Transpolis a été retenu dans le cadre de l'appel à projets "plates-formes d'innovation" lancé par l'État et la Caisse des dépôts et consignations au titre du fonds unique interministériel. Le projet Transpolis est un outil imaginé par les acteurs du pôle de compétitivité "LUTB Transport & Mobility Systems" afin d'assurer la pérennité et le développement des activités de recherche et développement (R&D) et industrielles de la filière française des transports collectifs de personnes et de marchandises.

Il s'agit d'une plate-forme technologique et d'expérimentation pour tester des solutions de transport afin d'apporter des réponses aux transitions numérique, énergétique et démographique. Ce 1er laboratoire urbain à l'échelle 1, unique en Europe, permettra de concentrer les infrastructures de R&D (simulations, études, prototypages, expérimentations, etc.) nécessaires au développement, à l'intégration et à la promotion commerciale de nouveaux systèmes de transports collectifs urbains. Cette plateforme qui s'articulera autour de 4 "sous-ensembles" interconnectés ("systèmes urbains", "sécurité et sûreté", "fiabilité et fonctionnalité" et "architecture et confort") sera entièrement modulable et constituée de zones spécifiques permettant, par exemple, de concevoir, produire et tester l'arrêt de bus ou le carrefour du futur. Transpolis assurera l'animation collaborative et l'exploitation de ces outils.

Le 13 octobre 2011, la société par action simplifiée Transpolis SAS a été créée ; les actionnaires sont l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), Renault Trucks, Colas, Aixam Mega, Vibratec, Adetel group et EVE System. D'autres actionnaires sont entrés au capital depuis, tels que Groupama, la Caisse des dépôts et consignation, Béton Travaux (groupe Vicat).

De fait, Transpolis est un projet structurant de LUTB-RAAC et LUTB Transport et Mobility Systems.

LUTB-RAAC est une association créée fin 2005. Elle regroupe un pôle de compétitivité, "LUTB Transport & Mobility Systems", axé sur les transports urbains et un cluster automobile visant à promouvoir et fédérer les acteurs de la filière automobile de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'ambition de "LUTB Transport & Mobility Systems" est de devenir une référence européenne voire mondiale, depuis la recherche jusqu'à la mise en œuvre de systèmes de transport collectif de personnes et de marchandises en milieu urbain, qu'il s'agisse d'hyper-centre ville ou des grandes métropoles actuelles et futures.

La dynamique d'innovation du pôle s'appuie sur 5 programmes de recherche (motorisation de la chaîne cinématique, sécurité et sûreté, architecture et confort, système de transport, gestion et modélisation de la mobilité) et sur 2 projets structurants : la création d'un institut des transports et de la mobilité urbaine (ITMU) et un projet de plateforme d'innovation pour développer les systèmes de transport urbain du futur (Transpolis).

II - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon à laquelle a succédé la Métropole de Lyon, s'est engagée, en 2013, dans la démarche "Grand Lyon Métropole intelligente". Ce programme a pour objectif de créer toutes les conditions nécessaires au développement de nouveaux services pour la ville de demain. La mobilité constitue l'un des axes clefs de cette stratégie.

Le projet Transpolis permet de positionner la Métropole lyonnaise comme "ville intelligente" pionnière en matière, notamment, de mobilité urbaine en donnant accès aux entreprises du territoire à cette infrastructure. D'une part, une telle concentration de moyens dédiés à la mobilité n'existe nulle part ailleurs, notamment avec une approche systémique (véhicule - infrastructure - usager). D'autre part, Transpolis permet de réaliser des essais sur un site fermé en toute sécurité avec des paramètres maîtrisés. Ce projet se situe entre la recherche en laboratoire et l'expérimentation dans des situations réelles. Les produits ou services développés via la plateforme Transpolis pourraient ensuite être testés en conditions réelles sur le territoire de la Métropole, renforçant la position du territoire comme territoire d'expérimentation.

Par ailleurs, LUTB Transport & Mobility Systems est un pôle de compétitivité capital dans la politique de soutien à l'innovation. Fin 2015, le pôle comptait 185 adhérents. Le secteur du transport et de la logistique représente 37 500 emplois sur territoire métropolitain ; Renault Trucks et Iveco sont les 2 plus gros employeurs avec un ensemble de 6 000 salariés sur ce même territoire.

Dans un contexte de crise économique, Transpolis contribue non seulement à ancrer les équipes de R&D de groupes industriels qui n'ont plus nécessairement leur centre de décision sur le territoire, mais aussi à la pérennité et au développement de très petites entreprises (TPE) et entreprises de taille intermédiaire (ETI) du territoire. Le projet a notamment reçu le soutien de 45 entreprises, universités, organismes de recherche qui représentent plus de 10 000 emplois industriels sur le territoire métropolitain.

Ce projet Transpolis, qui vise à constituer un centre de référence européen d'expérimentation des futurs systèmes de transport de marchandises et de personnes en ville, participera au développement de véhicules industriels urbains plus écologiques et de systèmes de transports en commun plus efficaces, rejoignant en cela les ambitions de la Métropole.

C'est dans ce contexte que la Métropole souhaite soutenir Transpolis SAS pour son action visant à attirer de nouveaux industriels, à garantir l'ouverture à tous types d'entreprises notamment les petites et moyennes entreprises (PME), et à mettre en place une animation pour faciliter le transfert de connaissances et le travail en réseau des membres.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015

Par délibération n° 2015-0536 du 21 septembre 2015, la Métropole avait subventionné à hauteur de 50 000 € le fonctionnement de Transpolis SAS pour son programme d'actions 2015.

Le plan d'actions 2015 s'est traduit par :

- la sélection par appel d'offres du maître d'œuvre du projet et le recrutement du conducteur d'opération : INGEROP,
- la préparation des procédures réglementaires (études d'impact, permis de construire, etc.),
- la signature de la convention de mise à disposition du terrain des Fromentaux avec l'IFSTTAR,
- la signature de la convention d'exploitation du site de la Valbonne,
- le lancement de l'exploitation de l'activité de la Valbonne,
- la réalisation d'une augmentation de capital de 1 634 K€,
- la mise à jour des statuts et du pacte d'actionnaires suite à l'entrée au capital de la Caisse des dépôts et consignations.

IV - Programme d'actions pour 2016 et plan de financement prévisionnel

Le projet Transpolis est divisé en 2 sites dans l'Ain : Les Fromentaux et La Valbonne. Le Conseil général de l'Ain a fait l'acquisition du tènement immobilier des Fromentaux le 16 septembre 2013. Ce terrain a été mis à disposition de Transpolis en 2015 ; 69 hectares seront dédiés au projet Transpolis. Transpolis SAS entre à présent dans la phase opérationnelle de construction des infrastructures.

La mise en œuvre du projet Transpolis comprendra, en 2016, les actions suivantes :

- l'installation sur le site de Saint Exupéry d'une maquette à l'échelle 1 d'un carrefour avec intersections, façades et feux communicants en vue de constituer une préfiguration des équipements de "système urbain",

- le lancement de l'activité "système urbain", qui sera proposée aux clients de Transpolis dès le 2^e semestre 2016,
- la mise en place d'une technologie de guidage par robot pour réaliser les essais barrières,
- la mise en place et l'animation d'un conseil des collectivités territoriales,
- la finalisation de l'avant-projet détaillé et le lancement des procédures réglementaires afin de permettre aux services de l'Etat d'instruire les demandes,
- la finalisation d'un nouveau tour de table pour compléter le financement du projet.

Budget prévisionnel 2016 du projet

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
études de programmation des travaux	50 000	subvention État	150 000
charges de prospection	30 000	subvention Métropole de Lyon	50 000
outils de communication (web, plaquettes, etc.)	10 000	fonds propres	248 000
marketing, salon	5 000		
autres charges externes	25 000		
personnel	328 000		
Total	448 000	Total	448 000

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de Transpolis SAS pour le soutien au fonctionnement de la plateforme d'innovation sur l'exercice 2016.

Ce soutien est apporté conjointement avec l'Etat (Direction générale des entreprises (DGE) qui intervient à hauteur de 150 000 € en 2016.

La subvention versée par la Métropole de Lyon à Transpolis SAS s'inscrit dans le cadre du régime d'aide notifié SA40391 applicable du 1er janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2020 relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (R&D&I) des collectivités territoriales et de l'Etat, et plus précisément au régime d'aides aux pôles d'innovation.

Conformément au point 5.2.3 du régime d'aides, les aides au fonctionnement pour l'animation des pôles d'innovation peuvent être accordées pour une période maximale de 10 années, à un taux maximal de 50 % des coûts admissibles ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de la société par actions simplifiées (SAS) Transpolis dans le cadre de son programme d'actions 2016 pour l'animation de la plate-forme d'innovation visant à attirer de nouveaux industriels, à garantir l'ouverture à tous types d'entreprises notamment les petites et moyennes entreprises (PME), et à mettre en place une animation pour faciliter le transfert de connaissances et le travail en réseau des membres,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et Transpolis SAS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Métropole de Lyon - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° 0P02O1576.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.